



# ✚ LA SOURCE ✚

Organe de l'Institut de gardemalades de Lausanne

Fondé en 1859,

DE LA SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DE LA SOURCE,

de l'Association de gardemalades de La Source

ET DU

*Bureau de placement Source-Croix-Rouge*

POUR LES ABONNEMENTS ET LA RÉDACTION,  
S'ADRESSER AU DIRECTEUR DE LA SOURCE, LAUSANNE

Abonnements, Suisse et étranger : 5 fr. par an.

*Le montant des abonnements est pris en remboursement, pour la Suisse, avec le numéro du 1<sup>er</sup> février; de l'étranger on peut nous envoyer des coupons-réponse internationaux, des mandats ou des timbres-poste.*

SOMMAIRE : 1. Pensée. — 2. Poudre de Dover. — 3. Vendredi. — 4. Association des gardemalades de La Source, procès-verbal de l'assemblée annuelle. — 5. La Source, bonne à tout faire. — 6. Avis. — 7. Hôpital de Lugano. — 8. L'oreille. — 9. Emma Roth.

---

## 1. — Pensée.

---

La conscience n'est pas tant une voix qui parle qu'une autorité qui s'exerce.

Elle est au fond la valeur de l'absolu donnée à tous nos devoirs petits et grands. Robert NICOLE.

---

## 2. — Poudre de Dover.

D<sup>r</sup> André GUISAN. *Revue suisse de médecine.*

---

L'origine de la Poudre de Dover et la date de son introduction dans la thérapeutique ont longtemps été ignorées. C'est à l'américain W. Osler et au D<sup>r</sup> Cabanès que nous devons d'être renseignés.

Dans une conférence faite à John Hopkins University, Osler a établi que Dover serait né vers 1660. en Angleterre, dans le comté de Warwick. Après avoir étudié la médecine auprès de différents maîtres, au nombre desquels il faudrait compter Sydenham, Dover se rendit à Bristol, en 1709. Des marchands y préparaient une longue expédition dans un but plus commercial que scientifique. Dover leur offrit ses services qui furent acceptés. Il se vit même — on ne sait trop pourquoi ni comment — confier le commandement d'un des bateaux.

Après de longues semaines de navigation, Dover jeta l'ancre devant le petit archipel des îles Juan Fernandez,

situé à 600 kilomètres de la côte du Chili. Dans une de ces îles il découvrit le matelot écossais Alex. Selkirk qui y vivait seul depuis quatre ans et quatre mois. C'est ce matelot que Daniel de Foë a illustré à jamais sous le nom de Robinson Crusoë dans un volume qui aujourd'hui encore, fait les délices de la jeunesse. Dover prit à son bord l'infortuné matelot et continua sa croisière vers les côtes du Pérou. Après maints combats, l'expédition reprit le chemin de l'Angleterre emportant dans ses cales, un butin valant plus de quatre millions. Riche de la part qu'il reçut, Dover s'établit à Londres, en 1711, comme médecin. Il ne paraît pas avoir fait preuve dans sa thérapeutique d'un très grand éclectisme, car c'est un peu à tort et à travers qu'il prescrivait à ses patients du mercure à haute dose, ainsi qu'une poudre dont il était l'inventeur, et qui faisait merveille dans quantité de cas. La formule exacte de ce précieux mélange se trouve dans son livre *The ancient physician's Legacy* (1733).

Prenez d'opium 1 once, de salpêtre et tartre vitriolé, de chaque 4 onces, d'ipécacuanha 1 once, mettez le salpêtre et le tartre dans un mortier chauffé au rouge, en agitant avec une cuiller jusqu'à ce qu'ils aient pris feu. Réduisez-les alors en poudre fine, broyez ensuite votre opium et mélangez les deux poudres ensemble.

Doses : de 40 à 60 grains ou 70 grains dans une once de vin. A prendre en se mettant au lit ; se couvrir chaudement et boire 1 à 3 pintes de ce vin jusqu'à sudation.

On le voit, Dover ne craignait pas les hautes doses de sa poudre.

Disons en passant que l'ipéca entrant dans la composition de Dover était employé à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, au Brésil, contre le flux du sang (congestion). En 1648, Guillaume Pison, médecin et botaniste, voyageant dans

l'Amérique du Sud se rendit compte de l'emploi courant de cette drogue dans le peuple. A son retour en France, Pison chercha à faire connaître les propriétés de la racine d'ipéca, mais nul ne parut s'intéresser à cette drogue nouvelle.

Un peu plus tard, un médecin du nom de Legras, qui avait fait trois fois la traversée d'Europe en Amérique, rapporta lui aussi de l'ipéca qu'il vendit au public. A son tour, vers 1686, un marchand nommé Grenier rapporta d'Amérique 150 livres de racine d'ipéca. Pour tirer le meilleur parti possible de sa marchandise, il s'associa avec un jeune médecin hollandais nommé Aforti à qui il enseigna les propriétés antidysentériques de cette plante. Helvétius qui avait eu vent de la chose courut chez le dépositaire de la plante et s'en fit remettre un échantillon aux fins de l'expertiser. Bien vite il comprit tout le parti qu'il pouvait tirer de cette drogue. Après quelques cures de flux de sang au moyen de la racine d'ipéca, le bruit de la découverte d'Helvétius arriva jusqu'aux oreilles du roi Louis XIV qui fit appeler ce médecin pour soigner le dauphin atteint de dysenterie. Le nouveau médicament fit merveille et Helvétius obtint alors l'autorisation d'essayer son remède secret à l'Hôtel-Dieu. Les expériences ayant été concluantes dans les cas de dysenterie, Helvétius se vit accorder le privilège exclusif de débiter sa drogue et une somme de 1000 louis.

Malheureusement pour Helvétius, Grenier prétendit revendiquer sa part dans les bénéfices, mais comme il n'obtenait rien, il fit un procès au médecin hollandais. Grenier le perdit et pour se venger dévoila le secret qui enveloppait l'ipéca. Dès lors cette drogue tomba dans le domaine public.

Ajoutons pour nos jeunes lectrices que la poudre de

Dover contient d'après la pharmacopée helvétique, 10% d'opium, 10% de poudre de racine d'ipécacuanha, 80% de sucre ; une poudre de Dover pour adultes de 0,20 gr. soit vingt centigrammes, renferme donc deux centigrammes de poudre d'opium et deux centigrammes d'ipécacuanha ; aux enfants de deux ans on prescrit des poudres de Dover de 0,10, et aux plus petits on donne, avec prudence, 0,05 ou 0,02 de poudre de Dover soit deux à cinq milligrammes d'opium et d'ipéca.

La poudre de Dover doit être prescrite exclusivement par le médecin.

L'ipéca a été très employé, il l'est moins maintenant ; on s'est aperçu qu'il avait une influence déprimante sur le cœur, aussi s'en sert-on aujourd'hui seulement comme vomitif d'urgence dans les cas d'empoisonnement et en infusion ou comme sirop d'ipécacuanha dans les potions expectorantes. La poudre de Dover ne se donne plus dans les cas de dysenterie, nous possédons d'autres moyens plus actifs et plus sûrs, le charbon, les antiseptiques, les irrigations intestinales ; par contre la poudre de Dover reste souveraine dans les cas de laryngite, et, en particulier, elle calme en quelques instants les accès de faux-croup des enfants. K.

---

### 3. — Vendredi.

4 octobre 1918.

Pasteur : M. JAMES SIORDET.

Texte : Philippiens, ch. 2, verset 1.

“ Si donc il y a quelque consolation en Christ ! „

Anciennes gardes présentes : Mlles Esther Vionnet,  
Berthe Ramuz.

---

#### 4. — Association des gardemalades de La Source.

Séance du 6 juillet 1918, à l'Infirmierie de Lausanne

##### Procès-verbal

Le Foyer ayant dû se fermer provisoirement, vu les difficultés de ravitaillement et le renchérissement de la vie, la séance a eu lieu, comme bien souvent déjà, au salon de l'Infirmierie qui lui a aimablement donné l'hospitalité.

La séance est ouverte à 3 1/2 heures sous la présidence de Mlle H. Paccaud, qui nous donne lecture d'un télégramme de Mlle Alice Guyot et d'une carte de Mlle Légeret, lesquelles regrettent toutes deux de ne pouvoir être présentes. On rappelle le souvenir de Mlle Marguerite Martin (Fanny) morte en quelques jours à Annemasse, où elle dirigeait l'hôpital. C'est une figure toujours souriante qui disparaît; elle laisse d'unanimes regrets.

Sont présentes à la séance : Mlles *H. Paccaud*, présidente, *Bertolini*, caissière, *Décosterd*, qui a passé bien des années à Préfargier et nous a fait grand plaisir par sa présence. Mlle *Marg. Recordon* représentait les gardes de Miremont et nous apportait les salutations de Mlle *Rosa Bornand* et des sourciennes de Leysin; Mlle *C. Gagnebin*, *H. Mages*, *B. Guex*, *S. Tauxe*, *C. Paccaud*, *B. Zaugg*, *Mme Hosch*, Mlle *J. Steury*, *H. Lecoultre* et *E. Fonjallaz*. Cette dernière a été nommée secrétaire en remplacement de Mlle *M. Deshayes* retenue en France depuis le début de la guerre.

Mlle Paccaud présente le rapport sur l'année écoulée. Rien de bien saillant n'a eu lieu, à part le fait que l'association a pu cautionner une garde qui en avait besoin

pour occuper son poste. Cela prouve que l'Association, malgré sa faiblesse, peut rendre des services immédiats ; il faudrait qu'elle se développe et grandisse et pour cela nous avons besoin d'un plus grand nombre d'inscriptions et d'un intérêt plus actif.

La fortune de l'association s'élève le 6 juin 1918 à 2950 francs.

Mlle Lecoultre se charge d'expliquer l'organisation et le but de l'association, ainsi que les bienfaits de l'assurance maladie aux élèves de l'école ; Mlle Paccaud fera quelques causeries à ce sujet.

Chaque gardemalade devrait être assurée, car personne n'est plus exposé qu'elle du fait même de sa profession.

Il a été décidé d'envoyer des cartes de remboursement aux membres qui n'auront pas payé leur cotisation le 1<sup>er</sup> avril. Cela évitera l'envoi de cartes d'appel et simplifiera le travail de notre dévouée caissière, car les cotisations restent souvent en retard, non parce qu'on ne veut pas payer, mais parce qu'on ne trouve pas le temps ! d'envoyer un mandat. Bien des membres seront satisfaites de cette décision.

Mme Richardet rappelle l'invitation faite par elle le 29 mai 1912. Le 29 août est fixé pour la course à Collonges, chacune espère être libre et se réjouit !

La séance est levée ; elle est suivie d'un thé très apprécié, aimablement offert par l'Infirmierie de Lausanne. Mlle H. M. nous avait apporté 1 kg. de pain et Mlle E. B. du sucre. A toutes un chaleureux merci.

Une causerie très animée a clôturé l'après-midi.

E. FONJALLAZ.

Vu les circonstances sérieuses que nous traversons, du fait de l'épidémie de grippe, la course à Collonges a naturellement été remise à plus tard.

## 5. — La Source, bonne à tout faire

---

Beaucoup de gens, et des meilleurs, se font presque une gloire de ne rien connaître à fond ; ou bien ils veulent absolument que les choses soient comme ils se figurent qu'elles sont.

Il y a là une étrange aberration, à laquelle se mêle souvent beaucoup de paresse d'esprit.

La Source ? qu'est-ce ? Oh, je sais, c'est un hôpital, fondé par une grande dame, très riche, la Comtesse de Gasparin. Et bien tout cela est inexact. D'abord La Source n'est pas un hôpital, ensuite La Source a été fondée par Monsieur Agénor de Gasparin.

Qu'est-ce alors ? C'est fort simple. La Source est une Fondation : un capital de 300.000 francs a été confié à un Conseil composé de 14 messieurs, auxquels sont adjointes quelques dames, à charge de mettre en pension chez un directeur, ou dans la Clinique du dit directeur, un certain nombre d'élèves et de leur faire donner des leçons qui les préparent à la carrière de gardemalade.

Un point, c'est tout.

Cette somme de trois cent mille francs, en temps ordinaire, rapporte douze mille francs ; la pension de douze élèves pendant huit mois chacune, à 90 fr. par mois coûte 8640 fr. ; le traitement du directeur est de 1800 fr., ce qui entraîne une dépense obligatoire annuelle de 10.500 fr. en chiffres ronds. Il reste une somme de 1500 fr. qui suffit juste aux frais d'imprimés et d'administration.

Maintenant il est exact que plusieurs œuvres et entreprises se sont fondées et groupées autour de ce faisceau initial, mais de par la volonté de Madame de Gasparin,



elles sont et doivent rester indépendantes de la Fondation :

La Clinique de Beaulieu, entreprise privée, l'Infirmierie de Lausanne, œuvre privée, le Dispensaire du Chemin Vinet, œuvre privée, le Service de Ville, œuvre privée, le Foyer Source-Croix Rouge, entreprise privée, le Bureau de placement, entreprise privée, le Journal *La Source*, œuvre privée, l'Association des gardemalades de La Source, œuvre privée.

A la suite d'arrangements avec la *Société auxiliaire* de La Source, indépendante de La Source, les comptes de toutes les œuvres annexées à La Source, ayant un caractère de bienfaisance, sont comptabilisées avec les budgets de l'Infirmierie de Lausanne, quoique séparément. Si donc, quelqu'un veut s'intéresser à l'École de gardemalades, nous lui dirons qu'avec un don de 20,000 fr. une élève peut chaque année être admise gratis pour un apprentissage de huit mois ; que chaque pièce de 3 fr. donnée à l'Infirmierie permet de recevoir un indigent pendant un jour ; que chaque bouteille de pharmacie vide ; que chaque appareil non utilisé, que chaque médicament non employé, remis au Dispensaire, sert à soulager un malade pauvre ; que chaque demande de soins pour un malade de la ville donne l'occasion de se développer et de se dévouer à une élève de La Source ; que chaque parole bienveillante, prononcée ou écrite, est utile à cette institution bien romande par ses racines, qui cherche à être aussi bienfaisante que possible et n'a jamais mal accueilli une critique faite dans un bon esprit... Mais que l'on cesse de considérer que « l'argent d'une grande dame riche » est à la base et au fond de toutes ces œuvres ou entreprises, et que pour toutes choses, en tout temps, en chaque occasion on peut excu-

ser sa négligence, son avarice, sa paresse, son indifférence en se disant : c'est aux frais de Madame de Gasparin que tout cela marche ; car... cela est faux. K.

---

## 6. — Avis.

### L'harmonium.

En attendant que les « anciennes » aient remis le Foyer sur pied, l'harmonium de Berne a été entreposé à l'Infirmierie de Lausanne ainsi que les cantiques.

---

Mettre à jour, faire viser *tous* les livrets et les envoyer immédiatement à La Source. K.

---

## 8. — L'oreille

---

L'oreille se divise anatomiquement en trois parties :

L'*oreille externe* se compose du pavillon de l'oreille ; ce pavillon contourné sur lui-même offre des sillons et des bosses qui sont disposés de telle façon que, sans que nous bougions la tête, les sons qui nous arrivent rencontrent toujours une surface capable de les réfléchir et de les renvoyer à l'entrée du conduit auditif. Le pavillon de l'oreille affecte diverses formes suivant les individus ; on l'aime petit et bien collé contre le crâne. Les femmes et parfois les hommes s'en servent pour soutenir des ornements de luxe. Les barbiers ou les horlogers percent avec un poinçon le lobule de l'oreille et, dans le petit trou formé, la maman toute fière introduit la première

boucle d'oreille qui doit contribuer à faire remarquer sa fille dans le monde. Savoir si les parents ont le droit de perforer le lobule de l'oreille de leurs enfants, dans un but de coquetterie, c'est fort discutable, mais ce côté de la question ne nous regarde pas ; ce que nous tenons à dire, c'est que cette petite opération peut être dangereuse si elle n'est pas faite avec des instruments chirurgicalement propres, et, secondement, que jamais la petite plaie formée ne « purgera » le corps des « humeurs peccantes » qu'il pourrait contenir. Nous ajouterons qu'il arrive parfois que le bijou, un peu trop pesant, coupe le lobule de l'oreille et défigure l'amateur de breloques pour le reste de ses jours.

Certains parents, désireux de rapprocher du crâne les pavillons des oreilles de leurs enfants, imaginent toutes espèces de procédés, sparadrap, colle, bonnet, etc. ; c'est peine perdue, l'oreille a la forme qu'elle aura et qu'elle gardera. Il n'y a pas d'emplâtre qui puisse déformer ou reformer un cartilage.

Le pavillon de l'oreille réfléchit les sons dans le conduit auditif, avons-nous dit. Ce canal sinueux aboutit à une paroi mobile, la membrane du tympan, qui sépare l'oreille externe de la caisse du tympan. Le conduit auditif a pour fonction de recevoir les ondes sonores et de les diriger dans l'intérieur du crâne. Il doit en même temps protéger les organes délicats qui sont situés plus profondément ; pour cela il est garni de poils et sécrète du cérumen ou cire. Poils et cire ont pour but de retenir les poussières, insectes ou autres corps étrangers qui, sans cela, viendraient trop facilement obstruer le canal. Les glandes qui sécrètent le cérumen s'enflamment quelquefois et fournissent une quantité anormale de cire ; il se forme alors un « bouchon de cire », qui diminue

beaucoup l'acuité de l'audition. Ces bouchons de cire ne sont donc nullement le signe de soins de propreté incomplets; ils sont produits par un catarrhe et ne peuvent et ne doivent pas être enlevés par les instruments de toilette ordinaire. Le bouchon de cire ne se voit pas d'ailleurs à la simple inspection et la cire seulement qui est visible pour chacun, ainsi que les poussières, sont du domaine de la camériste.

*Oreille moyenne.* — La caisse du tympan ou oreille moyenne est une cavité traversée par une chaîne de quatre osselets. Une des extrémités de la chaîne s'appuie contre la membrane du tympan, l'autre est en relation avec l'oreille interne.

Le tympan est une fine membrane de forme ovale qui sépare complètement la caisse du conduit auditif externe. Les ondes sonores, pénétrant par l'oreille externe, font vibrer le tympan qui, lui, met en mouvement toute la chaîne des osselets, transformant ainsi les ondulations de l'air extérieur et les communiquant à un engrenage de petits os.

L'oreille moyenne contient de l'air; cet air, qui ne peut pénétrer par le conduit auditif, puisque la membrane du tympan le ferme hermétiquement, arrive par un petit canal, la trompe d'Eustache. La trompe d'Eustache, à gauche comme à droite, part de l'arrière cavité des fosses nasales et arrive dans la caisse; l'air de l'oreille moyenne vient donc du nez et c'est cette disposition qui donne le pourquoi de la plupart des maladies de l'oreille. Quand la gorge ou le nez sont enflammés par un rhume, par une angine, par la diphtérie, les microbes de ces affections peuvent pénétrer par la trompe d'Eustache dans la caisse du tympan et y provoquer des suppurations. Or, il est facile de concevoir que les osse-

lets, baignés dans du pus pendant des jours ou des semaines, perdront leur mobilité et qu'une surdité plus ou moins complète suivra.

L'hygiène qui découle de cette communication des fosses nasales avec l'oreille moyenne est toute simple : dans toutes les maladies de la gorge et du nez, il faut penser au danger de l'infection de l'oreille moyenne et se soigner (lavage, douches nasales, gargarismes, etc.). Ce précepte regarde les enfants comme les adultes, les bébés surtout.

L'*oreille interne* est logée dans une portion de l'os de la base du crâne appelée rocher. Elle se compose de canaux recoquevillés en forme d'arcs et de spirales ; ces canaux contiennent un liquide dans lequel nagent les terminaisons du nerf auditif, à la manière des radicules d'un oignon de jacinthe dans un bocal d'eau. La chaîne des osselets de la caisse, qui vient se terminer contre l'orifice de l'oreille interne, provoque par ses mouvements la formation de vagues dans le liquide de l'oreille interne ; ces vagues faisant onduler les terminaisons nerveuses les irritent et le cerveau perçoit cette irritation sous forme de son.

En résumé, on peut dire ceci : *Qui veut garder intact son ouïe doit soigner son nez.*

K.

## 9. — EMMA ROTH

Originnaire de Wattwyl (St-Gall), mais élevée à Pully où demeurent ses parents, Emma Roth est née en 1896 ; elle avait passé une année dans le canton de Zurich

pour apprendre l'allemand, et entra à La Source le 1<sup>er</sup> novembre 1915. Après de bons examens elle obtint son livret de service en juillet 1916. M<sup>lle</sup> Roth travailla à l'hôpital de l'Isle, à Berne, puis à Hoheneegg, asile pour nerveux, Meilen (Zurich). Partie en vacances en septembre, elle contracta la grippe à Berne et fut soignée chez son père ; elle partit rejoindre son poste et dix jours



Emma ROTH  
1896-1918

après se mettait de nouveau au lit ; après quelques jours de soins elle reprit son travail. Une rechute se produisit, accompagnée de pneumonie et « après bien des souffrances » nous écrit sa compagne, M<sup>lle</sup> Ernst, elle s'éteignit le 17 octobre dernier.

Emma Roth était une excellente infirmière et une excellente fille ; toujours bien disposée, elle a travaillé en chantant, sans jamais penser à elle. Lorsque nous

lui avons proposé la place d'Hohenegg, elle n'a pas discuté : « on a besoin d'aide, j'irai. »

Nous tenons à dire à sa famille dans le deuil notre sympathie affectueuse et conserverons le meilleur souvenir de cette gardemalade qui a crânement fait son devoir, sans s'écouter, et en donnant son cœur à son travail, à ses collègues et à ses malades.

K.



---

## BONNARD FRÈRES & C<sup>IE</sup>

*Maison Suisse fondée en 1839*

**LAUSANNE**

•••

**TISSUS - SOIERIES  
NOUVEAUTÉS**

*Vêtements confectionnés  
::: et sur mesures :::*

*Blingerie - Trousseaux - Toilerie*

*Articles d'Ameublements*



**MOUSSELINES et OUATE HYDROPHILES**  
Soies ligatures

**TROUSSEUX COMPLETS POUR GARDÉMALADES DE LA SOURCE**

Tissus et façons approuvés par la Direction  
Prospectus et échantillons à disposition

*Tout ce qui concerne les trousseaux de gardes n'est livré que sur présentation d'un bon.*

Pour les annonces, s'adresser à la Direction de La Source, Lausanne.

## LA SOURCE

la plus puissante de forces pour les convalescents, les malades, les débilités de toute nature est incontestablement l'Ovomaltine, aliment malto-lécithiné préparé par la fabrique bernoise D<sup>r</sup> A. Wander S. A.

L'Ovomaltine stimule, reconstitue et fortifie tout en n'imposant aux organes digestifs qu'un travail minime. Elle est supportée par les estomacs les plus délicats.

## PHARMACIE AUG. NICATI

3, rue Madeleine LAUSANNE 3, rue Madeleine

Laboratoire d'analyses médicales.

Désinfection de locaux par personnel spécial

Grand choix d'articles pour les soins des malades



### Broche-insigne argent

Fond émail blanc  
et croix de Malte émail rouge



### E. MEYLAN-REGAMEY

Téléphone N° 38.09 LAUSANNE 11, Rue Neuve

Horlogerie — Bijouterie — Orfèvrerie

Montres spéciales pour gardemalades